

Charte d'utilisation de la page Facebook de la Ville de Castelmaurou

Ensemble, respectons les règles du jeu

Bienvenue sur la page officielle de la Ville de Castelmaurou. Elle est ouverte à tous, à condition de respecter certaines règles de courtoisie afin de garder des échanges sains, respectueux et constructifs. En tant qu'utilisateur de cette page, vous vous engagez à les respecter.

Les messages publiés sont modérés a posteriori. Les modérateurs veillent au respect des règles établies ci-dessus. Ils se réservent ainsi le droit de supprimer ou masquer sans préavis tout message contrevenant, voir de bannir un utilisateur si les propos sont indignes, attentatoires aux personnes ou à l'Institution ou promotionnels.

Dans vos contributions, de quelque nature qu'elles soient (commentaires, textes, avis, photos, vidéo etc.), vous vous engagez notamment à respecter les lois et règlements en vigueur ainsi que le droit des personnes.

Sont ainsi proscrits (liste non exhaustive) :

- Les messages obscènes, pornographiques ou relevant du harcèlement, la pédophilie
- L'incitation à la haine raciale, au révisionnisme ou au négationnisme, l'insulte (injures, propos grossiers, agressifs, irrévérencieux...), la diffamation (imputation d'un fait portant atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne physique ou morale, ou du corps auquel le fait est imputé) ;
- Les attaques discriminatoires envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur origine, de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur handicap ou de leurs opinions politiques
- Les attaques personnelles, les insultes, harcèlements, affirmations graves non-prouvées ou notoirement inexactes concernant les personnes ou les organisations
- L'incitation à la consommation de drogues, d'alcool, de tabac..., les messages à caractère publicitaire ou commercial ou contenant des coordonnées personnelles ou des liens hypertexte inappropriés, ainsi que les contenus de sites web accessibles uniquement par abonnement payant
- Les actes de prosélytisme ou de propagande électorale
- Certains excès de prolixité nuisant à la participation équitable de tous, les contributions superflues ou redondantes sans apport particulier pour les échanges ou tout message hors sujet (par exemple une demande de partenariat, etc..) ou considéré comme « troll » (message ou personne générant des polémiques, excessivement provocateur, ne cherchant pas à être constructif et semant la zizanie)
- Les messages contraires aux droits d'auteur ou aux droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit à l'image et au respect de la vie privée, ou qui enfreindraient toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur, les copies de messages privés ou de correspondance (violation du secret de la correspondance)
- Les citations d'auteurs (extraits de livres, sites...). Toutefois, les analyses et courtes citations sont possibles, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, si elles sont justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées. Plus généralement le contributeur s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle des auteurs.

Les participants sont également invités à respecter les conventions suivantes :

- Avant de poster un commentaire, vérifiez s'il correspond bien au sujet de discussion
- Ne sollicitez pas la prise en charge d'un dossier personnel sur les réseaux sociaux
- Si vous répondez à un commentaire, indiquez le nom du contributeur auquel vous répondez ou citez le texte original pour être sûr d'être bien compris
- N'utilisez pas une majorité de MAJUSCULES. Sur internet, cela équivaut à crier et nuit à la lisibilité de votre message
- Ne rédigez pas vos messages en langage SMS

- Ne rédigez pas des commentaires dans une langue étrangère, afin d'être compris de tous
- Comme tous les espaces de discussion virtuels, vos propos publiés sont accessibles à tous. Tenez-en compte
- Respectez le débat, respectez votre lecteur : ne faites pas de copier/coller d'argumentaires tout faits, c'est votre avis et votre avis seul qui doit s'exprimer.

Cadre juridique :

Vous êtes informé que l'ensemble des lois et règlements en vigueur est applicable sur Internet. A ce titre, lorsque vous utilisez ces espaces, il vous appartient de respecter l'ensemble des législations et réglementations applicables suivantes, et notamment (la liste n'est pas exhaustive) :

- La Loi sur la liberté de la presse qui condamne notamment : la diffamation publique (allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé) et l'injure publique (expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait)
- Le Code pénal qui sanctionne notamment : l'outrage (offense adressée par parole, geste, menace, écrit ou image, attentatoire à la dignité de sa fonction, à une personne dépositaire de l'autorité publique, un agent public ou un magistrat dans ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions), l'outrage aux bonnes mœurs (atteinte à la moralité publique par paroles, écrits, images, autres), l'outrage public à la pudeur (scandale publiquement causé par des gestes ou exhibitions obscènes)
- Les règles en matière de droits d'auteur ou aux droits voisins
- Les règles relatives au respect de la vie privée des personnes
- Les règles d'ordre public.

Màj : 19-06-2020